

# FAQ SUR L'ÉVALUATION ET LE SUIVI DES COMPÉTENCES

**Maj le 13/11/2020**

## EVALUATION ET SUIVI DES COMPÉTENCES

Nous devons commencer le suivi des compétences dès la seconde. Comme ce niveau comprend des compétences de chaque diplôme (MA et MCV) comment classons-nous les évaluations ?.....	2
Comment faire correspondre les compétences du référentiel de seconde à celui des bac MCV et MA ? .....	2
Est-ce-que l'élève doit rédiger une fiche d'explicitation pour chaque activité ou compétence ?.....	2
Est-ce-que l'élève doit avoir un entretien d'explicitation avec le professeur à chaque fois, pour chaque évaluation/positionnement et pour chaque compétence ?.....	2
Pour mener un entretien d'explicitation, doit-on avoir un document de cadrage, un guide d'entretien ? .....	3
Pourquoi faut-il absolument penser à l'organisation de l'évaluation en amont d'une séquence, d'une séance, d'un scénario, ou du chef d'œuvre ?.....	3
Comment gérer la difficulté de la fiche d'explicitation pour les classes de seconde, ou le public de CAP ? .....	4
Où pouvons-nous trouver des grilles de positionnement pour chaque compétence ?.....	4
Est-ce-que l'on complète le fichier de suivi des compétences uniquement à partir de grilles de positionnement ? Autrement dit, est-il obligatoire d'avoir une grille de compétences pour chaque évaluation ? .....	4
Comment garantir l'équité dans l'évaluation si les modalités sont différentes pour chaque élève ?....	4
Y-a-t-il des fiches d'explicitation officielles ? .....	4

<p><b>Nous devons commencer le suivi des compétences dès la seconde.</b></p> <p><b>Comme ce niveau comprend des compétences de chaque diplôme (MA et MCV) comment classons-nous les évaluations ?</b></p> <p><b>Comment faire correspondre les compétences du référentiel de seconde à celui des bac MCV et MA ?</b></p>	<p>On peut constituer un dossier par année (c'est encore une simple proposition). On aurait un dossier de seconde avec plusieurs sous-dossiers (soit un par bloc, soit un par type de production : en classe, en PFMP...)</p> <p>Dans les faits, très peu de productions d'élèves de seconde seront gardées. Celles qui le seront auront un caractère exceptionnel, une activité très intéressante ou qui montre l'intérêt de l'élève pour l'orientation choisie post 2de.</p> <p>L'évaluation en seconde doit se faire avec les compétences du référentiel de seconde.</p> <p>Lors de l'évaluation finale en fin de terminale, pour faire correspondre les compétences de seconde aux référentiels des différents BAC, se référer d'abord à votre bon sens et à votre connaissance du métier, sinon, à ce <a href="#">document</a>.</p>
<p><b>Est-ce-que l'élève doit rédiger une fiche d'explicitation pour chaque activité ou compétence ?</b></p>	<p>Oui, la fiche descriptive d'activité ou fiche d'explicitation doit être faite à chaque fois, même si elle ne figure pas forcément dans le portfolio : l'analyse réflexive est indispensable pour l'apprentissage de l'élève.</p> <p>Cependant, ce travail de rédaction de fiche peut être remplacé par l'entretien d'explicitation : un élève dyslexique, qui a dû mal à rédiger ses fiches d'explicitation, sera peut-être plus souvent concerné par l'entretien par exemple. De même pour les profils CAP.</p>
<p><b>Est-ce-que l'élève doit avoir un entretien d'explicitation avec le professeur à chaque fois, pour chaque évaluation/positionnement et pour chaque compétence ?</b></p>	<p>Non, pour quelques élèves (un élève dyslexique, qui a dû mal à rédiger ses fiches d'explicitation, sera peut-être plus souvent concerné par l'entretien par exemple. De même pour les profils CAP).</p> <p>Il n'est pas obligatoire, voire peu opportun, de faire passer tous les élèves en même temps, sur une même évaluation (difficile à gérer en classe et chronophage).</p> <p>En fait, il faudrait que tous les élèves passent par l'entretien au moins une fois par année scolaire.</p>

**Pour mener un entretien d'explicitation, doit-on avoir un document de cadrage, un guide d'entretien ?**

L'entretien peut-être simple, basé sur la bienveillance, la volonté d'amener l'élève à réfléchir à son action et à progresser. Une co-évaluation avec l'élève serait formatrice. Une auto évaluation également.

Il faut rester simple : c'est un entretien et non l'organisation d'un oral.

Si vous souhaitez avoir des exemples de questions à poser, en voici quelques-uns :

1) Actions/Communications/Pensées

- Que cherches-tu à faire ici ?
- Quel est ton but ?
- Que lui dis-tu ?
- Que fais-tu ?
- A quoi tu penses à ce moment précis

2) Prises d'information/Focalisations

- A quoi prêtes-tu attention ?
- Qu'est-ce-que tu regardes ?
- Que prends-tu en compte ?
- A quoi tu t'intéresses ici ?
- Qu'est-ce-qui te préoccupe ?

3) Interprétations/Connaissances

- Comment tu vois la situation ?
- Qu'est-ce-que cela te fait dire ?
- Qu'est-ce-qui te conduit à penser ça ?

4) Ressources

- De quoi as-tu besoin avant de te lancer ?
- Qu'as-tu utilisé pendant l'activité ?

**Pourquoi faut-il absolument penser à l'organisation de l'évaluation en amont d'une séquence, d'une séance, d'un scénario, ou du chef d'œuvre ?**

Lorsque vous pensez vos séquences, vos scénarios, vos projets, vous pensez au suivi de compétences à faire pendant la séquence. Vous devez donc vous dégager du temps, durant la séance, pour observer, questionner un élève, aider, réguler si besoin, et gérer la classe. Pour dégager ce temps, il faut organiser en fonction du nombre d'élèves (classe entière ou non), de la salle (info ou pas).

Donc évidemment, ce n'est pas possible à chaque séance.

Le temps d'enseignement en simultané à l'ensemble de la classe doit tendre à être diminué pour que vous puissiez, en classe, vous rendre disponible pour observer, évaluer.

<p><b>Comment gérer la difficulté de la fiche d'explicitation pour les classes de seconde, ou le public de CAP ?</b></p>	<p>En seconde, il faut y aller progressivement. Ne pas hésiter à avoir une fiche allégée, plus simple dans sa formulation.</p> <p>On commence à peine le scénario et le mini scénario.</p> <p>Il faut accepter que les premières fiches ne soient pas satisfaisantes. Le contenu sera de plus en plus étoffé et cohérent au fur et à mesure de la formation. La démarche n'est pas évidente : les élèves ne sont pas habitués à réfléchir à ce qu'ils ont fait.</p> <p>Il faut cependant former les élèves dès la seconde pour qu'en première cela devienne une démarche systématique et cela prend du temps.</p>
<p><b>Où pouvons-nous trouver des grilles de positionnement pour chaque compétence ?</b></p>	<p>Ces grilles sont à concevoir par les enseignants et seront différentes en fonction des situations d'évaluation et des niveaux.</p> <p>Chaque grille est progressive et différente selon le public d'élèves.</p> <p>On peut aussi en construire avec les élèves.</p>
<p><b>Est-ce-que l'on complète le fichier de suivi des compétences uniquement à partir de grilles de positionnement ? Autrement dit, est-il obligatoire d'avoir une grille de compétences pour chaque évaluation ?</b></p>	<p>Non : on peut très bien directement compléter les compétences évaluées dans Pronote, excel ou sacoche à partir de ce que nous avons observé.</p> <p>On ne demande pas à l'enseignant de justifier tout ce qu'il fait. Vous êtes les plus compétents et les plus à même de définir le niveau de compétences de vos élèves.</p>
<p><b>Comment garantir l'équité dans l'évaluation si les modalités sont différentes pour chaque élève ?</b></p>	<p>L'équité de l'évaluation est garantie par la communication des critères d'évaluation, des éléments observés et leur explication à l'élève.</p> <p>L'élève sait ce que l'on attend de lui. Même si l'évaluation est différente pour chacun, la bienveillance de l'enseignant en situation d'évaluation et la mise en place de cette démarche d'explicitation des attendus et des observables à l'élève, devraient permettre une égalité de traitement au sein d'un groupe, d'une classe, d'un établissement...</p> <p>Une réunion d'harmonisation en cours d'année donnera la possibilité aux équipes éducatives de comparer leurs pratiques et de les homogénéiser autant que possible.</p> <p>La garantie de cette égalité de traitement fera aussi partie des missions du jury d'harmonisation, en fin de formation.</p>
<p><b>Y-a-t-il des fiches d'explicitation officielles ?</b></p>	<p>Non, seuls des exemples vous sont proposés par les formateurs.</p> <p>Vous construisez vous-même vos fiches afin de mieux vous les approprier et de mieux les adapter à votre public.</p>